

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 064/2021

A la Société UZIMA Sarlu

Après avoir reçu le contrat du marché n° 045/GG/GOUPRO/CGPMP/HKAT/2020, conclu avec le Gouvernorat de la Province du Haut Katanga, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent soixante mille cent trente-cinq (USD 160.135) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 21/07/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général